

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 31/07/2023
Date d'affichage 31/07/2023
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....22
Réf : 2023-046 Objet : Modification des statuts de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été rendue exécutoire le Le Maire, A. MOMON

Le **sept septembre deux mille vingt-trois** à 20h30,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Sébastien DERREUMAUX, Hermann TYNDAL, Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Valérie BOCQUEL, Alain GUYONNET, Gerty EMBOULÉ et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :
Bernadette CAPDEVILLE à Michel DOYEN
Pascale PALARD à Valérie BOCQUEL
Elisabeth FRONTIN à Eric SAINT SEBASTIEN
Geneviève DARGNAT à Brigitte GOUYON
Maud THOURY à Daniel DESSOGNE

Absent(s) : Sébastien PELLERIN

Secrétaire de séance : Clément ROCU

Réf : 2023-046- **Modification des statuts de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing**

Arrivée de Madame VIGUIER Nassima à 20h40

Entendu Monsieur le Maire,

- Rappeler que lors du Conseil municipal du 22 juin 2023, l'assemblée a pris la décision de reporter le vote des statuts de la CCMSL et a proposé de rencontrer le Président.
- Rappeler que la dernière révision des statuts de la CCMSL avait été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020 puis actée par arrêté préfectoral en date du 22 avril 2021 ;
- Informer que depuis des changements sont intervenus et la Communauté de communes réclame la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire. Ces modifications portent sur plusieurs éléments approuvés par délibération de la Communauté de Communes en date du 8 juin 2023 ;
- Rappeler que les élus communautaires de Vernou-la Celle ont voté contre lors du conseil communautaire du 8 juin 2023 ;
- Signaler que l'assemblée doit se prononcer sur la modification des nouveaux statuts de la Communauté de Communes avant le 8 septembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal a voté contre la modification des statuts à la majorité comme suit :**

- **3 POUR :** D. DESSOGNE / M. THOURY / B. CAPDEVILLE
- **9 CONTRE :** E. SAINT SEBASTIEN / E. FRONTIN / S. DERREUMAUX / V. BOCQUEL / B. GOUYON / C. ROCU / O. BEUDAERT / P. PALARD / A. MOMON
- **10 ABSTENTIONS :** M. DARGNAT / J. PACHOLSKI / R. BRAUN / H. TYNDAL / A. GUYONNET / M. DOYEN / N. VIGUIER / N. POUZET / G. EMBOULE / D. PIGNOT

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 07/09/2023


Le Maire,
A. MOMON



Secrétaire de séance : Clément ROCU